



RENTREE DES ELEVES DE 3^{ème} 4^{ème} et 5^{ème}: MERCREDI 02 SEPTEMBRE 2026

9 h 00 : Appel des élèves dans la cour par le professeur principal qui prend la classe en charge jusqu'à la récréation, début des EDT à 11h.

Pendant la demi-journée, un certain nombre de formalités devront être accomplies.

Chaque professeur principal s'organisera et effectuera les diverses tâches dans l'ordre qui lui semblera le plus judicieux.

- ✓ **Emploi du temps (EDT)** : distribution des EDT, commentaires et explications avec le plus grand souci d'être compris de tous. Les EDT sont provisoires durant 15 jours.
- ✓ **L'infirmière scolaire passera dans toutes les classes pour se présenter.**
- ✓ **Les carnets de correspondance** sont remplacés par une pochette élève que l'élève doit toujours avoir

Lire et commenter avec eux le règlement intérieur en insistant tout particulièrement sur les points suivants :

- **Sécurité** : informer les élèves des consignes de sécurité affichées dans chaque salle
 - **Discipline**
 - **Absences** : l'importance de ce point ne saurait vous échapper, nous comptons sur vous pour en persuader également les élèves.
-
- ✓ Rappeler l'horaire en vigueur et les semaines A et B
 - ✓ Rappeler que l'agenda personnel est un outil de travail qui pourra être contrôlé à tout moment par un professeur, un assistant d'éducation ou le chef d'établissement.
 - ✓ **Assurance et droit à l'image** : Le professeur principal remettra à la CPE les attestations d'assurance scolaire et les autorisations de droit à l'image des élèves, classées par liste alphabétique, dans deux pochettes distinctes. Chaque pochette devra mentionner le numéro de classe. Cette remise doit être effectuée pour le vendredi 11 septembre.